

Annexe des questions du 23 septembre 2011

- 9 Expliquez-nous les politiques des différentes divisions d'Hydro-Québec relatives aux compensations versées lors de la réalisation de projet et celles qui visent à favoriser les retombées économiques régionales ? Expliquez si ces politiques varient en fonction de la taille des projets.
- 10 Un comité des retombées économiques régionales a été mis en place pour de déterminer l'ampleur des retombées économiques du projet hydroélectrique de la rivière Romaine et évaluer l'efficacité des pratiques d'affaires mises en œuvre. Est-ce que Hydro-Québec serait disposé à ce que ce comité discute d'autres projets réalisés dans la région de la Côte-Nord comme le projet de Poste aux Outardes à 735-315 kV et lignes de raccordement à 735 kV ?
- 11 Participez-vous au comité de sécurité de la route 389 ? Quelles seraient les mesures prises pour favoriser le déplacement sécuritaire des employés d'Hydro-Québec ou des entrepreneurs au cours des travaux ?